



Prestations familiales de la CAF

Par **Choubidou91**, le **03/07/2017** à **18:56**

Bonsoir,rrnJe vis aujourd'hui en concubinage avec mon compagnon et je perçois l'AAH et les APL de la CAF.rnrnJe voulais savoir si vivre en concubinage a une incidence concernant la perception de mon AAH et le calcul des APL ?rnrnMerci d'avance.

Par **amajuris**, le **03/07/2017** à **19:06**

bonjour,rncomme cela est mentionné dans les documents de la CAF dans votre situation.rnle fait de vivre de concubinage au lieu de vivre seul, peut modifier vos droits aux allocations pour vous et votre concubin qui doit également signaler son changement de situation.rnsalutations